

ÉNERGIE Assemblée générale du SDEE de Lozère

Des incertitudes pour 2022

Le SDEE (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement) de la Lozère tenait son assemblée générale mardi 29 mars. L'occasion de faire le point sur l'année passée, notamment l'impact de la hausse des prix et de la crise Covid, mais aussi d'envisager les changements et projets à venir.

« **Malgré** un contexte délicat en raison de la crise sanitaire, notre activité au niveau du SDEE a été très dense. C'est quand même une bonne année et je crois qu'on a répondu à l'attente de nos collègues, des maires et présidents de Communautés de communes de ce département », a souligné Alain Astruc, président du syndicat, en préambule de l'assemblée générale du 29 mars. Les comptes de gestion et administratifs ont été approuvés à l'unanimité. « Ces comptes tiennent la route, on s'aperçoit qu'on a un syndicat qui se porte bien. On va pouvoir proposer des choses intéressantes pour les collectivités », a salué Alain Astruc.

L'année écoulée a été marquée par la prise d'effet des nouveaux contrats de concession avec EDF et Enedis pour la distribution d'électricité, renouvelés pour une durée de trente ans. Fin 2021, le SDEE a lancé un vaste programme d'aménagement et de rénovation des points de recyclage, « afin de renforcer les performances de tri sélectif », explique Alain Astruc. Programme qui devrait s'étaler sur plusieurs années. De plus, le syndicat utilise désormais la marque "territoire d'énergies" portée par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), dont le SDEE de Lozère est adhérent. Cela se traduit par une identité visuelle commune. Le logo du syndicat a ainsi évolué pour s'adapter à cette nouvelle marque. Un nouveau site internet a aussi été mis en ligne.

L'IMPACT DU CONTEXTE INTERNATIONAL

Au-delà de la situation sanitaire vient s'ajouter un contexte de hausse des



Laurent Llinas (directeur général des services), Jean De Lescure (vice-président du SDEE), Alain Astruc (président du SDEE), Marc Schwander (trésorier du SDEE), Aurélie Mallet (directrice générale adjointe du SDEE). Photo MA

coûts de certaines matières et de l'énergie, avec des retards d'approvisionnement, mais aussi la guerre en Ukraine. Tout cela crée de nouvelles difficultés pour le SDEE. « Il y a quelques coûts, sur les transports ou autre qui vont peut-être bouger pour les collectivités, notamment le coût sur l'électricité, l'essence, le fioul », concède son président. Pour autant, il reste enthousiaste et compte être au service des collectivités pour les aider. « Les choses, on les fait en équipe. Je crois que notre SDEE est une grande famille qui réunit bon nombre d'élus et qui est au côté de toutes les communes. On doit, dans la période qu'on vit, continuer à se serrer les coudes et agir pour notre territoire et pour notre population », précise Alain Astruc.

UN GROUPEMENT POUR L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

Pour faire face à la hausse inédite des prix de l'électricité, mais aussi suite à l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie et à la suppression des tarifs réglementés, le SDEE s'est associé à huit autres départements d'Occitanie, ainsi qu'à la Haute-Loire et au Cantal. Ce groupement permet d'acheter en commun de l'électricité. « L'année dernière, on a effectué une prise de position en octobre et décembre, au moment d'une hausse significative des prix. Mais on n'avait pas le choix, on a été obligé de le faire au pire moment », explique Aurélie Mallet, directrice générale adjointe du SDEE. Ce marché a été conclu pour trois ans mais ces achats ne concernent que

Vers la création d'une société d'économie mixte?

L'assemblée générale du SDEE, a été l'occasion d'évoquer la réflexion autour de la création d'une société d'économie mixte (SEM) afin d'accompagner le développement de la production d'énergies renouvelables, un sujet pleinement « à l'ordre du jour dans la période actuelle » pour Alain Astruc.

Le SDEE a fait appel à un cabinet d'études afin de voir quelle forme juridique pourrait être la plus adaptée aux besoins de la structure, afin de mutualiser les moyens, l'expertise et le financement de projets.

« Le réchauffement climatique est désormais une réalité scientifique avérée, les travaux du GIEC le rappellent régulièrement. La Lozère ne sera pas épargnée. Cela va se traduire par des épisodes de sécheresse accrue qui auront un impact sur l'agriculture », rappelle Jean-Marc Proust, en charge du dossier auprès du cabinet d'études. Dans ce contexte, les SDEE qui étaient autrefois des syndicats d'électrification se sont dotés depuis une dizaine d'années de compétences nouvelles en lien avec les énergies renouvelables. « Les SDEE sont des couteaux suisses de la transition énergétique. À partir du moment où vous développez de telles compétences dans un syndicat d'énergie, vous avez l'assurance

que cela va se faire de manière efficace et rapide », explique Jean-Marc Proust. C'est pourquoi il est important que les SDEE soient des acteurs majeurs dans ce domaine. Celui de Lozère ne fait pas exception: la production d'énergies renouvelables, mais aussi l'installation de bornes pour les voitures électriques, sont « des enjeux forts » selon son président Alain Astruc.

ENCADRER LES PROJETS

En termes de transition énergétique, « l'effort attendu est significatif », souligne Jean-Marc Proust, avant de rappeler quelles sont les ambitions à l'échelle nationale, mais aussi au niveau régional. En effet l'Occitanie s'est engagée à devenir la première région à énergie positive (REPOS) d'Europe à l'horizon 2050. À titre d'exemple, en considérant cette stratégie REPOS, en Lozère il faudrait multiplier le parc éolien par 2,3 d'ici 2030 et par 3,6 d'ici 2050. Et pour le photovoltaïque par 3,2 d'ici 2030 et 7,8 d'ici 2050.

De nombreux projets autour de la chaleur renouvelable ont aussi été accompagnés et d'autres sont à l'étude. Car les collectivités lozériennes et le SDEE sont de plus en plus sollicités pour mettre en place des projets autour des énergies renouvelables. C'est pour pouvoir identifier les

projets porteurs autour de la production d'énergies renouvelables que la création d'une nouvelle structure apparaît pertinente. Elle permettrait également de définir une stratégie territoriale globale. Il est important d'œuvrer à l'échelle locale selon Jean-Marc Proust. « Il y a une logique de proximité qui se joue dans les énergies renouvelables. La réussite d'un projet tient très largement au fait qu'il est porté par les élus, et qu'il est accepté de la population », indique-t-il.

Autres que la SEM, plusieurs véhicules juridiques ont été envisagés afin de porter ces différentes activités. En fonction de la forme choisie, les retours sur investissements vers les collectivités locales peuvent différer. La SEM est bien souvent l'outil privilégié par les acteurs, selon le cabinet d'études. Parmi les arguments avancés: la SEM a des activités propres tout en ayant la possibilité de prendre des parts dans d'autres projets, et son champ d'activité peut s'étendre au-delà de la Lozère, vers les départements voisins.

À l'issue de cette présentation, les membres ont voté à l'unanimité en faveur de la poursuite de la réflexion autour de la forme juridique la plus adaptée au territoire.

Mélissa Antras

CDOS
LOZÈRE

20
TERRE
DE JEUX
24

Vous avez été plus de 400 à participer au

JEU CONCOURS

organisé par le CDOS Lozère avec le soutien de La Lozère Nouvelle
à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Pékin.

Le tirage au sort aura lieu

MERCREDI 20 AVRIL à 17 h dans les locaux de La Lozère Nouvelle.

Vous pourrez suivre ce tirage au sort en direct
sur la page Facebook de La Lozère Nouvelle.

La vidéo sera ensuite publiée sur notre site: www.lalozerenouvelle.com

l'année 2022.

Le syndicat réfléchit actuellement aux achats pour 2023 et 2024 et est attentif à la tendance du marché de gros de l'électricité. « Il faut attendre pour se positionner au meilleur moment possible, on étudie le marché, on se dit que cela va forcément descendre », souligne Aurélie Mallet. Les premiers mois de l'année ont été marqués le conflit russo-ukrainien, et de fait par une nouvelle hausse des cours de l'énergie. Début mars, le groupement s'est réuni à Albi pour décider de la stratégie à mettre en place: le cours des prix étant en phase descendante, le choix a été fait

de laisser descendre le plus possible et de prendre position au moment où ils risquaient de remonter, afin de sécuriser une partie des approvisionnements pour 2023. C'est ce qui a été fait le 23 mars dernier. Les onze syndicats ont effectué une prise de position pour 30 % des volumes à couvrir pour l'année prochaine. « On a subi un coût énorme mais qu'on essaye de minimiser. On vient d'acheter au prix le plus bas possible, même s'il est très haut parce qu'au lieu d'être à 40 € le méga watt on est pratiquement à 200 €. Donc il faut qu'on soit très vigilant », insiste Alain Astruc.

Mélissa Antras

SDEE : LES CHIFFRES CLÉS

4,1 M€. C'est le montant des travaux hors taxes de travaux engagés en 2021 pour les 136 opérations d'électrification effectuées. Cela a permis de raccorder de nouveaux usagers, moderniser et améliorer la qualité des réseaux électriques du territoire. Un niveau d'investissement qui se maintient par rapport à l'année précédente.

1,6 M€. Il s'agit du montant alloué aux travaux, à la rénovation et à la maintenance de l'éclairage public pour l'ensemble des communes rurales lozériennes. Cela inclut également les décorations de fin d'année. Un nouveau programme de rénovation de l'éclairage public est prévu, en lien avec un label international de ciel étoilé et le plan France Relance.

21 701 t. Il s'agit du poids des ordures ménagères collectées en 2021. Soit une hausse de 1,1 % par rapport à 2020. La collecte des déchets représente un budget de 6,3 M€ pour le SDEE.

6 404 t. Il s'agit du poids de déchets recyclables comprenant le verre, le papier et les emballages, collectés en 2021. Soit une hausse de 9,6 % par rapport à l'année précédente.

332. C'est le nombre de chantiers de voirie mis en place en 2021. 5,2 M€ ont ainsi été investis l'an dernier pour entretenir, moderniser et améliorer la qualité des routes communales.

1,7 M€. Il s'agit du montant des travaux engagés en 2021 pour l'entretien et l'amélioration des réseaux d'eau et l'assainissement.

4 595. C'est le nombre de sessions de recharges de véhicules électriques en Lozère en 2021, en hausse de 53 % par rapport à l'année précédente. Le département compte 38 bornes de recharge. Les trois bornes les plus utilisées sont celles de la place du Foirail à Saint-Chély et celles situées boulevard Lucien Arnault et rue Saint-Illpide à Mende.

16,7 MWc. Il s'agit de la puissance des panneaux photovoltaïques installés l'année précédente, calculée en mégawatt-crête. 2021 était la première année de fonctionnement de la centrale photovoltaïque de Rédoundel. Elle a produit 99 % de la production attendue, pour un chiffre d'affaires de 140 000 €.

1,2 M€. C'est le montant d'aides attribuées à des projets de géothermie, solaire thermique et bois-énergie accompagnés par la mission chaleur renouvelable du SDEE. En 2021, 41 maîtres d'ouvrage, que ce soit des entreprises, des collectivités territoriales ou encore des établissements médico-sociaux, ont été accompagnés. Quatorze installations ont été mises en service l'année passée.